

demande d'explication sur procédure de succession

Par **Turpin**, le **19/05/2006** à **15:02**

Bonjour, je souhaiterais poser une question sur une procédure de déclaration de succession. J'ai reçu une procuration à signer pour la liquidation de la succession de ma grand-mère. Après soustraction de l'actif et du passif la masse taxable est de 303 799,65 euros le total des legs particuliers (qui ne me sont pas destinés) est de 118 816,44 euros. Ma tante est légataire universelle et ma soeur et moi venons par représentation de mon père prédécédé.

[b:3q3d2b0o]Est-ce que une personne peut me dire quel est le montant de ma quote part et si je suis bien ce qu'on appelle une "héritière réservataire". [/b:3q3d2b0o]Je vous serai vivement reconnaissante de bien vouloir simplement me dire si ce charabia est légal car je suis un peu perdu dans cette procédure.

Encore merci pour votre aide.

Nathalie Turpin